

BRICORAMA SA

Société anonyme au capital de 28 276 560 €.
Siège social : ZAC des Boutareines, 94 350 Villiers-sur-Marne
957 504 608 R.C.S. Créteil

Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2010.

I. – Rapport d'activité semestriel.

Le groupe Bricorama a poursuivi sa politique de développement au cours du premier semestre 2010, portant le nombre de ses magasins intégrés à 169, soit 10 de plus qu'au 31 décembre 2009.

En France, cette première partie de l'année a été marquée par le rachat de deux fonds de commerce à Jardres et Châtellerauld, par la reprise d'un franchisé Bricorama à Chemillé et par la création de trois magasins au concept de proximité en centre-ville à Marseille (7^{ème} arrondissement), au Plessis Robinson et à Courbevoie.

Parallèlement, le nouveau concept initié à Mareuil-lès-Meaux en 2009 a été déployé dans les magasins de Guilhaud-Granges et Royan.

Enfin, le groupe a lancé à Clermont-Ferrand une nouvelle enseigne, Brico Usine, qui se caractérise par la vente de produits de qualité à des prix toujours très compétitifs selon le principe du « magasin-club » qui repose sur l'acquisition d'une carte d'accès.

En Belgique, l'activité a été assez favorablement orientée et le premier semestre a été marqué par la reprise d'un magasin de 3 000 m² à Eeklo.

Aux Pays-Bas, l'impact de la crise économique est resté élevé et s'est traduit par une baisse du chiffre d'affaires à périmètre comparable de l'ordre de 5 %. En données non courantes, le chiffre d'affaires s'est maintenu grâce à la reprise en joint-venture du magasin d'Apeldoorn avec un autre franchisé Karwei et le rachat de deux nouveaux fonds de commerce à Middelharnis (1 700 m²) et Venlo (2 450 m²).

En Espagne, l'activité s'est inscrite sur une tendance légèrement haussière, dans un contexte économique toujours très difficile.

Le réseau des franchisés a vu trois nouveaux magasins rejoindre l'enseigne Bricorama à Sélestat, Tournon-sur-Rhône et Beaumont, tandis que cinq l'ont quitté au cours du semestre.

L'activité éoliennes est restée positionnée en « actifs destinés à la vente », le groupe restant toujours très actif dans la recherche d'un repreneur.

II. – Profil du groupe.

Nombre de magasins	Au 31/12/2009	Au 30/06/2010
France	89	95
Pays-Bas	24	27
Espagne	8	8
Belgique	38	39
Franchisés	28	26
TOTAL	187	195

III. – Perspectives / principaux risques / incertitudes / saisonnalités.

En France, plusieurs projets sont à l'étude en création, transferts ou rachats de magasins.

En Espagne, le groupe a décidé de geler sa politique d'expansion, avec comme objectif d'atteindre un résultat équilibré sous 2 ans. Toutefois, un 9^{ème} magasin pourrait ouvrir en fin d'année ou en tout début d'année prochaine à Séville.

Les deux assignations de 2008 vis-à-vis de Bricorama et de ses administrateurs, lancées par la société JG Capital Management, actionnaire minoritaire de Bricorama, à comparaître devant le tribunal de commerce de Créteil dans le cadre de demandes d'indemnisation de respectivement 96,3 millions d'euros et 7,0 millions d'euros au profit de Bricorama SA, sont toujours en cours.

De plus, JG Capital Management réclame, dans le cadre de conclusions additionnelles relatives aux deux assignations d'une part, la somme de 100 millions d'euros correspondant au manque à gagner subi par Bricorama du fait des acquisitions immobilières réalisées par ses dirigeants, et d'autre part, la somme de 4 026 556 euros au titre du préjudice subi par l'actionnaire minoritaire correspondant à la perte de chance de JG Capital Management.

On soulignera par ailleurs le risque lié au différend juridique opposant Bricorama à Mr Bricolage sur la reprise d'un groupe de magasins, qui n'a pas été provisionné dans les comptes 2009 ni dans les comptes semestriels 2010 sur la base de rapports d'experts mandatés par Bricorama concluant à l'absence de préjudice financier compte-tenu des résultats réels des magasins concernés.

Un expert nommé par la Cour d'Appel a toutefois produit un rapport principalement fondé sur le gain manqué prétendu au titre de l'exploitation, de la valeur d'entreprise et du foncier. Cette estimation, établie essentiellement sur des bases budgétaires, a été évaluée à 9,8 millions d'euros.

A partir de ces documents et des plaidoiries, les juges resteront souverains pour apprécier un éventuel préjudice financier. Le jugement définitif ne sera rendu qu'en fin d'année 2010. Dans ce contexte, Bricorama qui a déjà payé en 2007, suite au jugement prononcé par la Cour d'Appel, la somme de 500 000 euros, se limite à ce montant dans l'attente de la position définitive des juges.

Des informations complémentaires sur cette incertitude sont fournies en note 17.

Comme les années précédentes, l'activité bricolage du groupe n'est pas affectée par un phénomène de saisonnalité, au niveau de chaque semestre.

IV. – Compte de résultat consolidé au 30 juin 2010.

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Chiffre d'affaires	10	341 091,1	331 811,1	675 735,0
Autres produits de l'activité		1 766,3	1 873,6	5 093,5
Achats consommés	10	- 209 196,2	-203 936,1	-410 978,5
Charges externes		-46 399,9	-47 662,9	-102 152,8
Charges de personnel		- 59 672,4	-56 502,3	-112 209,5
Impôts et taxes		- 5 442,5	-5 546,3	-10 722,9
Dotations aux amortissements		-7 586,2	-7 264,7	-15 549,0
Dotations aux provisions		-2 120,4	-2 063,8	-2 779,7
Variation de stocks d'en-cours et produits finis		0,0	0,0	0,0
Autres produits et charges d'exploitation	11	1 177,5	1 519,9	6 879,2
Résultat opérationnel courant		13 617,3	12 228,7	33 315,2
Résultat sur cession participations conso		- 80,8	-20,5	-20,5
Autres produits et charges opérationnels	12	-110,4	-231,0	-1 594,0
Résultat opérationnel		13 426,0	11 977,1	31 700,7
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		97,6	156,4	172,4
Coût de l'endettement financier brut		-2 005,7	-2 704,9	-5 010,2
Coût de l'endettement financier net		-1 908,0	-2 548,4	-4 837,8
Autres produits et charges financiers		95,3	73,7	16,0
Résultat avant impôt		11 613,3	9 502,4	26 878,9
Impôt sur les bénéfices	13	-3 664,5	-2 797,2	-5 717,7
Quote part mise en équivalence		-73,2	-15,2	-49,0
Résultat des activités destinées à être cédées	16.1	-130,2		
Résultat net total		7 745,5	6 690,0	21 112,3
Part du groupe		7 755,2	6 630,0	21 048,6
Part des minoritaires		-9,7	60,0	63,7
Résultat par action (euros)		1,37	1,17	3,72
Résultat dilué par action (euros)		1,34	1,16	3,65

V. – Autres éléments du Résultat global (retraitements des éléments passés en capitaux propres)

Cet état est présenté en suivant les dispositions de la norme IAS 1 révisée qui impose de présenter dans un tableau séparé les charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres et nommés « Autres éléments du Résultat global ». Le tableau de « Variations des capitaux propres » ne présente donc plus qu'un total « Autres éléments du Résultat global ».

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2009
Résultat net consolidé	7 745,5	6 690,0
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente		0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	- 2 088,4	-723,9
Différences de conversion	33,0	-9,0
Autres		0
Autres éléments du Résultat global (passés en capitaux propres et nets d'impôts)	- 2 055,4	-732,9
Résultat global consolidé (1)	5 690,1	5 957,1
Dont Résultat global part des minoritaires	0,1	54,0
Dont Résultat global part du groupe	5 690,0	5 903,1
Résultat global par action (euros)	1,01	1,05
Résultat global dilué par action (euros)	0,99	1,03

(1) Le total requis par IAS 1 révisée : « Résultat global consolidé » regroupe les charges et produits comptabilisés directement en résultat de la période et ceux comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôt.

VI. – Etat de situation financière consolidé au 30 juin 2010.

(en milliers d'euros)

Actif	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	3	3 472,7	3 760,1
Ecarts d'acquisition	3	162 573,7	156 043,9
Immobilisations corporelles	3	89 871,3	82 495,5
Titres mis en équivalence		340,5	413,7
Autres actifs financiers		8 493,6	8 739,6
Impôts différés		5 928,1	6 387,6
Autres actifs long terme		685,7	725,8
Total actifs non courants		271 365,8	258 566,3
Stocks et en cours	4	220 484,2	204 013,4
Clients et autres débiteurs	5	12 319,4	14 713,6
Créances d'impôt		263,5	588,3
Autres actifs courants		29 048,6	27 859,5
Valeurs mobilières de placement	6	0,2	7 258,1
Disponibilités	6	32 338,8	49 008,0
Total actifs courants		294 454,6	303 441,0
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	16.2	15 183,9	15 622,0
Total actif		581 004,3	577 629,3

Passif	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Capital		28 276,6	28 276,6
Primes liées au capital		13 394,1	13 394,1
Actions propres		0,0	0,0
Autres réserves		- 4 399,0	-2 333,6
Résultats accumulés		221 581,4	218 509,5
Total capitaux propres, part du groupe		258 853,0	257 846,6
Intérêts minoritaires		72,9	109,5
Total des capitaux propres		258 925,9	257 956,1
Emprunts et dettes financières	6 -7	71 458,0	53 234,1
Engagements envers le personnel	8	4 244,9	3 636,5
Autres provisions	8	2 596,6	2 486,2
Impôts différés		718,0	333,8
Autres passifs long terme		156,6	138,9
Total passifs non-courants		79 174,1	59 829,5
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	6	86 199,2	120 285,7
Provisions (part à moins d'un an)		5,1	15,1
Fournisseurs et autres créditeurs	9	101 620,6	88 446,2
Dettes d'impôt		458,2	595,9
Autres passifs courants	9	39 087,6	34 659,3
Total passifs courants		227 370,7	244 002,2
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	16.2	15 533,6	15 841,6
Total passif		581 004,3	577 629,3

VII. – Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2010.
(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2009	28 276	13 394	201 501	242 402	72	242 473
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers						
Ecart de conversion				-3	-6	-9
Résultat de la période			6 630	6 630	60	6 690
Total des pertes et profits de la période			6 630	6 627	54	6 681
Dividendes versés			-3 902	-3 902	-21	-3 923
Autres variations			54	54		54
Mouvements sur actions propres						
Composante fonds propres des émissions obligataires						
Couvertures taux IAS 39				-1 104		-1 104
Stock options IFRS 2						
Situation à la clôture du 1^{er} semestre 2009	28 276	13 394	204 283	244 076	105	244 181

	Capital	Primes liées au capital	Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2010	28 276	13 394	218 509	257 846	109	257 956
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers						
Ecarts de conversion				23	+10	33
Résultat de la période			7 755	7 755	-10	7 745
Total des pertes et profits de la période			7 755	7 778	0	7 779
Dividendes versés			- 4 683	- 4 683	- 46	- 4 729
Autres variations					9	9
Mouvements sur actions propres						
Composante fonds propres des émissions obligataires						
Couvertures taux IAS 39				- 2 088		- 2 088
Stock options IFRS 2						
Situation à la clôture du 1 ^{er} semestre 2010	28 276	13 394	221 581	258 853	73	258 926

VIII. Tableau consolidé des flux de trésorerie.
(en milliers d'euros)

	30/06/2010	30/06/2009
Résultat net total consolidé	7 745	6 690
Ajustements :		
Elimination des mises en équivalence	73	15
Elimination des amortissements et provisions	8 295	7 735
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	154	752
Elimination des produits de dividendes	0	0
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	16 267	15 192
Elimination de la charge (produit) d'impôt	3 665	2 797
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 908	2 548
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	21 840	20 537
Incidence de la variation du BFR	3 140	-13 872
Impôts payés	- 3 004	- 432
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	21 976	6 233
Incidence des variations de périmètre	- 1 953	-9 650
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 17 387	-17 913
Acquisitions d'actifs financiers	0	-5
Variation des prêts et avances consentis	61	-109
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	72	388
Cessions d'actifs financiers	0	0
Dividendes reçus	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	54
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 19 207	-27 236
Augmentations de capital	0	0
Emissions d'emprunts	25 484	20 351
Remboursements d'emprunts	- 34 903	-16 553
Intérêts financiers nets versés	- 1 900	-2 551
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	- 4 683	-3 902
Dividendes payés aux minoritaires	- 46	-21
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 16 048	-2 676
Incidence des variations des taux de change	31	-11
Incidence des changements de principes comptables		

Variation de la trésorerie	- 13 248	-23 689
Trésorerie d'ouverture	16 809	24 300
Trésorerie de clôture	3 561	611

IX. Déclaration des personnes physiques assurant la responsabilité du rapport financier

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Claude BOURRELIER
Président Directeur Général

Christian ROUBAUD
Directeur Administratif et Financier

X. Annexes aux comptes semestriels consolidés.

Note 1. Informations générales

Bricorama SA et ses filiales exploitent en France, au Benelux et en Espagne un réseau de magasins de grandes surfaces de bricolage sous les enseignes Bricorama et Batkor en France et en Espagne, Gamma et Karwei au Benelux.

Bricorama SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé ZAC des Boutareines – 94 350 Villiers-sur-Marne. Son siège administratif se trouve 10, allée Bienvenue – Immeuble Horizon – 93 160 Noisy-le-Grand. La société est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment B sous le numéro FR 00000054421. Il est envisagé de transférer la cotation de la société sur Alternext.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 30 août 2010 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Note 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Note 2.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe Bricorama ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Ils incluent l'ensemble des informations prévues par la norme IAS 34 relative aux arrêtés intermédiaires.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention des coûts historiques et d'une comptabilité d'engagements à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'éléments d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans les annexes, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Les montants effectifs révélés ultérieurement peuvent être différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les filiales du groupe appartenant essentiellement à la zone euro, il n'y a pas lieu d'effectuer de calcul de conversion, à l'exception de Bricorama Asia Ltd intégrée en HK \$.

Note 2.2 : Périmètre et méthodes de consolidation

2.2.1. Périmètre

Les états financiers consolidés du groupe Bricorama comprennent les comptes de Bricorama SA et de toutes les filiales dans lesquelles Bricorama SA exerce directement ou indirectement un contrôle.

La liste des sociétés du périmètre figure en note 14. Les variations de périmètre sont données en note 3.

Les comptes de toutes les filiales sont arrêtés à la date du 30 juin 2010.

2.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement. Seule la société Bricoried, qui exploite depuis début 2010 un magasin franchisé Bricorama, est consolidée par mise en équivalence.

2.2.3. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

La norme IFRS 8 qui remplace la norme IAS 14, conduit à présenter une information sectorielle fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. En application de cette

nouvelle norme, le groupe a retenu 6 secteurs à présenter et donne pour chacun d'eux les principaux agrégats financiers utilisés par la Direction pour piloter le groupe (cf. note 13 et 13 bis). L'application de cette norme n'a pas d'effet sur le résultat ni sur la situation financière du groupe.

Les 6 secteurs retenus par le groupe sont les suivants :

- activité France pour l'exploitation des magasins en France, y compris l'activité franchise ;
- activité Belgique pour l'exploitation des magasins en Belgique ;
- activité Pays-Bas pour l'exploitation des magasins aux Pays-Bas ;
- activité Espagne pour l'exploitation des magasins en Espagne ;
- activité Eoliennes pour l'exploitation de parcs éoliens ;
- activité Asie relative aux opérations de sourcing.

2.2.4. Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.2.5. Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération ou au taux de la couverture de change qui leur est affectée, le cas échéant. En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en devises étrangères et non couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion sont comptabilisés en résultat.

Note 2.3 : Postes du bilan

2.3.1. Immobilisations incorporelles

- Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition tiennent également compte des fonds de commerce acquis lors des rachats directs de magasins.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Selon la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux écarts d'acquisition et aux fonds de commerce.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en note 2.3.6. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en marge opérationnelle.

- Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

2.3.2. Immobilisations corporelles

- Valeur brute

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement tels que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou pour leur valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

- Amortissement

Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations, la plupart des actifs étant destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leurs composants et de leur durée d'utilité effective.

Composants constructions : 20 ans

Composants toitures : 10 ans

Agencements et aménagements : entre 10 et 15 ans

Installations techniques : entre 7 et 10 ans

Matériels et outillages : entre 5 et 7 ans

Matériels de transport : 4 ans

Matériels et mobiliers de bureau : entre 3 et 5 ans

2.3.3. Contrats de location-financement

Tous les contrats de crédit-bail immobilier, de crédit-bail mobilier significatifs, de baux commerciaux et de location et de sous-location sont testés pour être qualifiés en contrat de location-financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée, déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles déterminées en vertu de location financière sont enregistrées au bilan à la juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Le groupe s'est afféré à ce que les loyers soient indexés sur l'indice ILC et non plus ICC. Ce changement est effectif dans la quasi-totalité des magasins.

2.3.4. Immobilisations financières

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix de revient. Une provision pour dépréciation des titres non consolidés est constituée lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue éventuellement corrigée et des perspectives de rentabilité résultant d'un budget prévisionnel à 5 ans.

Les actifs financiers comprennent essentiellement des dépôts de garantie versés dans le cadre de baux commerciaux. En cas de risque de non recouvrabilité, l'éventuelle perte de valeur fait l'objet d'une provision.

2.3.5. Actifs destinés à être cédés

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés.

Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les éventuels actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leur valeur fiscale.

Ils sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

2.3.6. Dépréciation des actifs

Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison de circonstances ou d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles, un test de dépréciation est effectué chaque année selon les modalités suivantes :

Les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie du groupe correspondant aux zones géographiques dans lesquelles les activités sont exercées.

La valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie est déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection des *free cash flows* basée d'une part sur les résultats réalisés de l'exercice n-1 et d'autre part de l'exercice sous revue. Les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance retenu ne saurait dépasser le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

La valeur ainsi obtenue ne peut être inférieure à la valeur vénale définie comme étant égale à un pourcentage de 40 % à 70 % du chiffre d'affaires selon les UGT, ces taux correspondant aux niveaux minimaux de transactions réalisées ces dernières années. Les valeurs vénales déterminées sur la base de ces ratios intègrent exclusivement les valeurs des actifs immobilisés rattachés à l'exploitation des fonds (matériels industriels, mobiliers, bureaux...).

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité :

Taux de croissance : 1,5 %

Taux d'actualisation : 10 %

Le taux d'actualisation moyen de 10 % a été déterminé à partir du taux d'un placement sans risque (proche de 4 %) et d'une prime de risque. Dans la mesure où le taux ainsi déterminé est voisin de 9 %, la société a retenu, par soucis de prudence, un taux de 10 %.

La Direction a budgété les résultats des Unités Génératrices de Trésorerie en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Les taux de croissance moyens pondérés utilisés sont cohérents avec les prévisions figurant dans les rapports sur le secteur d'activité. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les risques inhérents au secteur concerné.

Le principal indice de perte de valeur retenu et considéré comme pertinent dans la distribution d'articles de bricolage correspond au taux de baisse du chiffre d'affaires d'un fonds de commerce par rapport à l'année précédente. Le principal événement défavorable pouvant impacter le chiffre d'affaires est l'évolution de la concurrence.

2.3.7. Stocks

Les stocks ne correspondent qu'à des valeurs de marchandises. Ils sont comptabilisés selon la méthode du coût d'achat en tenant compte de l'incidence des ristournes, de l'escompte et des participations publicitaires à l'exception de celles facturées à l'occasion de l'ouverture de magasins ainsi que des coûts accessoires d'achats. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'achat, une provision pour décote est constituée à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation. Les décotes sur stocks sont calculées sur la base d'un inventaire en magasins des produits pour lesquels une remise est nécessaire.

2.3.8. Actifs et passifs financiers

2.3.8.1. Actifs financiers

En application de la norme IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des cinq catégories suivantes :

- Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- Les dérivés ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

a. les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie.

b. Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente.

Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie. Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

c. Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et les créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

d. Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat. Les dépréciations constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers.

2.3.8.2. Dettes financières et intérêts financiers

Les passifs financiers sont essentiellement constitués des emprunts bancaires, des découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond au montant des fonds reçus net des coûts de transaction afférents.

Les charges financières sur dettes financières sont comptabilisées en charge en fonction de la durée de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. La prise en compte de ce taux d'intérêt effectif n'est appliquée qu'après réalisation de tests sur tous les nouveaux contrats d'emprunts et uniquement si les impacts sur les comptes consolidés sont significatifs.

Les dettes financières sont classées en éléments courants si elles sont exigibles ou renouvelables dans le délai d'un an au maximum.

2.3.8.3. Instruments dérivés

Selon les règles du groupe, les différentes sociétés consolidées ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière. Par conséquent, tous les instruments dérivés conclus par les sociétés du groupe ne le sont qu'à des fins de couverture.

En matière de risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des swaps de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à la juste valeur de marché. Les swaps ou caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de leur valeur pour leur partie efficace sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne « couverture des taux IAS 39 » sur le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché communiquée par les banques et par une société financière spécialisée est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture. La société retient la valeur la moins favorable par prudence.

2.3.9. Comptes de régularisation d'actifs

Les comptes de régularisation d'actifs comprennent les charges payées d'avance imputables à la période suivante.

2.3.10. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel constituant un engagement du groupe sauf dans le cadre des acquisitions dont les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

Les provisions significatives pour autres passifs dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

2.3.11. Avantages du personnel

Le groupe comptabilise en provisions les avantages du personnel résultant des contrats à prestations définies. Ils concernent les engagements de retraite en France et les couvertures d'assurance retraite en Belgique. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés en France sont évalués en interne. La méthode d'actualisation retenue, identique pour tout le groupe, s'appuie cependant sur des hypothèses propres à chaque pays (taux de cotisation, turnover, progression salariale).

2.3.12. Capital

- Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux cadres dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi. Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

- Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.3.13. Impôts sur les résultats

Le groupe comptabilise des impôts différés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs enregistrées au bilan consolidé à l'exception :

- des écarts d'acquisition ;
- des écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels non amortis ne pouvant être cédés séparément de l'entreprise acquise.

Les impôts non récupérables relatifs aux propositions de distribution de dividendes des entités consolidées sont provisionnés. Aucun impôt n'est provisionné au titre de la distribution éventuelle de réserves.

Les impôts latents sur les éléments d'actifs incorporels réévalués dans les comptes individuels ne sont pas provisionnés tant que la cession des biens concernés n'est pas envisagée.

Les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits fiscaux reportables ne sont pris en compte qu'en cas de probabilité de récupération calculée sur la base de comptes prévisionnels de résultat opérationnel courant à 5 ans démontrant l'existence probable de bénéfices imposables attendus à moyen terme. Conformément à la norme IFRS 3, ces actifs d'impôts différés peuvent donner lieu à une diminution de la valeur de l'écart d'acquisition constaté au moment de l'acquisition de l'entité concernée.

Le groupe a pris l'option de classer la contribution économique territoriale (CET), issue de la réforme de la taxe professionnelle, en charge opérationnelle.

Note 2.4 : Postes du compte de résultat

2.4.1. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers. Les ventes sont enregistrées à leur juste valeur dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

2.4.2. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste recouvre d'une part les produits et charges non récurrents liés à l'activité (résultat de cessions d'actifs, indemnités diverses) et d'autre part les éléments, d'un montant anormal, qui ne correspondent pas à l'activité courante.

2.4.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier et l'impôt sur les sociétés.

2.4.4. Charges financières nettes

Ce poste inclut les charges d'intérêts sur les fonds empruntés à l'extérieur, y compris les obligations remboursables en actions.

Il comprend également :

- les différences de change sur les actifs et passifs financiers ;
- les variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de change affectant le compte de résultat ;
- les effets de l'actualisation des actifs et des passifs financiers ;
- les variations de la valeur recouvrable des titres de participations non consolidés ;
- les écarts de conversions ;
- les dividendes ;
- les produits d'intérêts.

Les dividendes sont enregistrés en résultat lorsqu'ils ont été votés par l'Assemblée Générale de la société qui les distribue. Les produits d'intérêts sont inscrits en « prorata temporis » en tenant compte du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier auquel ils se rattachent.

2.4.5. Détermination du résultat net par action

Le résultat net par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du groupe par le nombre d'actions composant le capital au 30 juin, y compris les actions détenues en propre.

Le résultat net consolidé part du groupe dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante. Ce calcul repose sur l'hypothèse que toutes les options seront souscrites par voie d'augmentation de capital.

2.4.6. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des comptes par le Conseil d'Administration.

Il n'existe pas d'événements modifiant l'état des actifs et des passifs à la date de clôture.

Note 3. – Immobilisations.

(en milliers d'euros)	30/06/10	31/12/09
Valeur brute		
Immobilisations incorporelles	173 455,8	166 598,4
<i>Dont goodwill</i>	163 604,9	157 075,0
Immobilisations corporelles	191 520,2	175 736,9
Amortissements/Dépréciations		
Immobilisations incorporelles	- 7 409,3	-6 794,4
<i>Dont goodwill</i>	- 1 031,1	-1 031,1
Immobilisations corporelles	- 101 649,0	-93 241,3
Valeur nette		
Immobilisations incorporelles	166 046,5	159 804,0
<i>Dont goodwill</i>	162 573,7	156 043,9
Immobilisations corporelles	89 871,3	82 495,5

L'évolution du poste immobilisations provient essentiellement des nouveaux magasins en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

Par ailleurs, la fin du déploiement de SAP en magasins en France explique également les évolutions constatées.

Les différents mouvements qui justifient la variation du goodwill de 6,5 millions d'euros au cours du semestre sont :

Augmentations :

- SAS Léomille (en France)	: 0,24
- Brico SG (en France)	: 0,05
- Eeklo (en Belgique)	: 1,17
- Apeldoorn (aux Pays-Bas)	: néant
	(création société)

Diminutions :

- RAS

Reclassements Fonds de commerce :

- Venlo 2,5 M€
- Middelharnis 1,5 M€
- Jardres 0,8 M€
- Apeldoorn 0,35M€

Les principales incidences de ces entrées et sorties de périmètre dans le bilan et le compte de résultat du groupe sont :

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Actif	Passif
Immobilisations incorporelles	6,7	
Immobilisations corporelles	2 225,9	
Immobilisations financières	30,3	
Stocks	1 680,8	
Créances clients	112,9	
Autres créances	188,3	
Trésorerie	1 268,3	
Emprunts et concours bancaires		1 991,4
Dettes fournisseurs		1 148,4
Autres dettes courantes		203,4

Poste du compte de résultat (en milliers d'euros)	
Chiffre d'affaires	1 410,5
Autres produits de l'activité	0
Achats consommés	- 715,7
Charges externes	- 178,0
Charges de personnel	- 177,9
Impôts et taxes	- 25,8
Dotations aux amortissements	-67,2
Dotations aux provisions	- 30,1
Variation de stocks d'en-cours et produits finis	0
Autres produits et charges d'exploitation	- 356,4
Résultat opérationnel courant	- 140,6
Résultat sur cession de participations consolidées	0
Autres produits et charges opérationnels	3,5
Résultat opérationnel courant	- 137,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0
Coût de l'endettement financier brut	- 6,3
Autres produits et charges financiers	- 18,9
Résultat avant impôt	- 162,3
Impôt sur les bénéfices	11,6
Résultat après impôt	- 150,7

Note 4. – Stocks.

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Stocks de marchandises bruts	224 926,9	207 269,9
Provisions sur stocks	- 4 442,8	-3 256,5
Stocks de marchandises nets	220 484,1	204 013,4

Les stocks sont en quasi-totalité constitués de marchandises. Leur évolution résulte principalement de la variation du nombre de magasins sur le semestre, associée aux phénomènes de saisonnalité spécifiques aux stocks. A périmètre comparable, ils sont en baisse en France par rapport à l'année précédente en raison d'une politique d'optimisation des stocks efficace.

Note 5. – Clients et autres débiteurs.

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Créances clients	13 897,6	16 561,1
Provisions pour dépréciation	- 1 578,2	-1 847,4
Total	12 319,4	14 713,7

Note 6. – Evolution de la trésorerie et endettement.

6.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Valeurs mobilières de placement	0,2	7 258,1
Liquidités détenues en caisse et en banque	32 338,8	49 008,0
Total	32 339,0	56 266,2

6.2. Emprunt

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Dettes envers les établissements de crédit	66 283,6	49 221,3
Dettes sur immobilisations en location-financement	4 995,7	3 800,4
Juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêt long terme		
Emprunts et dettes financières diverses	178,8	212,4
Emprunts portant intérêt non courants	71 458,0	53 234,1
Dettes envers les établissements de crédit	55 545,7	77 630,9
Concours bancaires courants	28 021,9	39 107,3
Dettes sur immobilisations en location-financement	1 728,9	3 083,2
Intérêts courus non échus	756,4	350,3
Juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêt court terme		
Dettes financières diverses	146,3	114,0
Emprunts portant intérêt courants	86 199,2	120 285,7
Total emprunts	157 657,2	173 519,7

6.3. Endettement net

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalent de trésorerie	32 339,0	56 266,2
Emprunt	157 657,2	173 519,7
Endettement net	125 318,2	117 253,5

L'endettement net au 30 juin 2010 s'élève à 125,3 millions d'euros contre 138,9 millions d'euros au 30 juin 2009.

Au cours de la période considérée, le groupe a remboursé 34,9 millions d'euros et a souscrit pour 25,5 millions d'euros d'emprunts nouveaux à moyen et court terme.

Note 7. – Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découlent de ses opérations courantes, le groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place exclusivement à des fins de couverture.

a. Couverture du risque de change

Le groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir au minimum 80 % du risque de change par des instruments dérivés dès lors que les budgets d'exploitation sont arrêtés dans les filiales du groupe.

L'ensemble des flux futurs en devises du groupe fait l'objet de prévisions détaillées à l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou des ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devises de chaque filiale. La durée de vie de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du groupe.

Les sociétés du groupe ayant par ailleurs l'obligation d'emprunter et de placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Nominal		Valeur de marché	
	30/06/10	31/12/09	30/06/10	31/12/09
Change à terme				
Achat d'euros contre devises				
Dont EUR/USD	0	0	0	0
Total change à terme	0	0	0	0
Options de change				
Dont options EUR/USD	2 021	685	17	19
Total options de change	2 021	685	17	19
Total options de change et change à terme	2 021	685	17	19

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché. Le groupe n'a pas de positions en devises significatives non couvertes au bilan.

b. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le groupe se refinance principalement à taux variables et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments dérivés sont principalement des contrats d'échange (swaps) et d'options de taux d'intérêt (achats de caps) négociés de gré à gré.

Les valeurs de marché de ces instruments telles que détaillées ci-dessous sont à mettre en regard des valeurs de marché des dettes qu'ils couvrent.

Les instruments dérivés de taux sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Notionnel		Valeur de marché	
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009
Couverture de flux de trésorerie	295 000	205 000	-4 430	-2 342
Couverture de juste valeur				
Dérivés non qualifiés				
Total	295 000	205 000	-4 430	-2 342

La juste valeur des instruments dérivés de taux est la valeur de marché. La valeur de marché des instruments financiers de taux est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Les échéances des instruments dérivés de taux ventilés par nature de couverture se déclinent comme suit (les contrats dont la durée d'exécution est supérieure à 12 mois sont classés à plus d'1 an.) :

(en milliers d'euros)	31/12/09			30/06/10			Total juste valeur au 30/06/10
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	
Couverture de flux de trésorerie							
Swaps de taux emprunteurs taux fixe	45 000	120 000	0	60 000	175 000	0	-4 452
Caps achats	40 000	0	0	60 000	0	0	+22
Couverture de flux de juste valeur							
Swaps de taux emprunteurs taux variable	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés non qualifiés							
Swaps de taux variable/variable	0	0	0	0	0	0	0
Total	85 000	120 000	0	120 000	175 000	0	-4 430

Note 8. – Provisions pour autres passifs.

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Provisions pour risque d'exploitation	1 901,4	2 501,3
Provisions pour litiges commerciaux	73,8	0
Provisions pour impôts et taxes	626,5	0
Provisions pour pension et retraite	4 244,9	3 636,5
Autres provisions		0
Total	6 846,6	6 137,8
dont provisions non courantes engagements envers le personnel	4 244,9	3 636,5
dont provisions non courantes	2 596,6	2 486,2
dont provisions courantes	5,1	15,1

Note 9. – Fournisseurs et autres passifs courants.

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Fournisseurs	103 880,3	90 721,9
Dettes sur acquisitions actifs	233,5	227,8
Interco actifs destinés à la vente	- 2 493,2	-2 503,5
Total fournisseurs et autres	101 620,6	88 446,2
Dettes sociales	19 220,9	20 152,3
Dettes fiscales	5 849,1	6 092,5
Comptes courants - passif	4 772,8	73,2
Autres dettes	9 166,6	8 339,9
Produits constatés d'avance	78,2	1,5
Autres passifs courants	39 087,6	34 659,3

Note 10. – Chiffre d'affaires et marge commerciale.

(en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2009
Vente de marchandises	341 091,1	331 811,1
Coût d'achat des marchandises vendues	- 209 196,2	-203 936,1
Marge commerciale	131 894,9	127 875,0

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2010 est en progression de **2,80 %** par rapport au 30 juin 2009. Sur la base d'un chiffre d'affaires 2009 pro forma ne comprenant pas l'activité des éoliennes et retraité du montant acquis par les porteurs de cartes Bricobonus en application de la norme comptable IFRIC 13, les ventes consolidées du groupe au premier semestre ont augmenté de **3,46 %**.

Le taux de marge augmente légèrement au premier semestre 2010 à **38,67 %**, et ce grâce à des conditions d'achat favorables en France et à une démarque globalement maîtrisée au niveau du groupe.

Note 11. – Autres produits et charges d'exploitation.

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2009
Autres produits et charges d'exploitation	1 177,5	1 519,9
Total	1 177,5	1 519,9

Note 12. – Autres produits et charges opérationnels.

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2009
Plus ou moins values de cession d'actifs non courants corporels et incorporels	- 16,3	-324,3
Variation nette des provisions pour risques et charges	- 94,1	93,3
Total	- 110,4	-231,0

Note 13. – Charge d’impôt sur les sociétés

(en milliers d’euros)	30/06/2010
Résultat avant impôt	11 409,9
Impôt au taux normal France	-3 802,9
Impôt réel	-3 664,5
Ecart d’impôt	-138,4
Effet des variations de taux d’imposition	-148,1
Effet des différences permanentes	-119,0
Déficits reportables	158,0
Redressements fiscaux et autres différences	-29,4
Total	-138,4

Note 14. – Compte de résultat sectoriel.

(en milliers d’euros)	France	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Eoli- ennes	Asie	Elim. par secteurs	Total
Chiffre d’affaires	224 775	55 668	50 401	10 351	0	0	- 103	341 091
Autres produits de l’activité	1 674	369	129	- 6	0	197	- 598	1 766
Achats consommés	- 136 069	- 35 494	- 31 161	- 6 773	0	0	301	- 209 196
Charges externes	- 31 553	- 5 590	- 7 418	- 2 214	-2	- 23	400	- 46 400
Charges de personnel	- 42 761	- 8 324	- 6 896	- 1 643	0	- 48	0	- 59 672
Impôts et taxes	- 4 632	- 692	- 78	- 41	0	0	0	- 5 443
Dotations aux amortissements	- 4 590	- 1 497	- 1 162	- 335	0	- 2	0	- 7 586
Dotations aux provisions	-1 734	- 23	- 363	0	0	0	0	-2 120
Variation stocks d’encours et de produits finis	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges d’exploitation	1 181	22	- 11	- 15	0	0	0	1 177
Résultat opérationnel courant	6 291	4 439	3 441	- 676	-2	125	0	13 617
Résultat sur cession de participations consolidées	- 81	0	0	0	0	0	0	-81
Autres produits et charges opérationnels	9	- 105	6	- 20	0	0	0	-110
Résultat opérationnel	6 218	4 334	3 447	- 696	-2	125	0	13 426
Produits de trésorerie et d’équivalents de trésorerie	21	0	76	0	0	0	0	98
Coût de l’endettement financier brut	- 1 745	-162	- 36	- 63	0	0	0	-2 006
Coût de l’endettement financier net	- 1 724	-162	41	- 63	0	0	0	-1 908
Autres produits et charges financiers	1 138	- 163	- 585	- 162	-13	-1	- 119	95
Résultat avant impôt	5 633	4 009	2 903	- 922	-15	125	- 119	11 614
Impôt sur les bénéfices	- 2086	- 939	- 665	24	0	0	0	- 3 665
Quote-part de résultat mise équivalence	- 73	0	0	0	0	0	0	- 73
Résultat activités destinées à être cédées					-130			-130
Résultat net total	3 474	3 070	2 239	- 898	- 145	124	- 119	7 745
Part du groupe	3474	3069	2291	- 898	- 145	83	- 119	7 755
Part des minoritaires	0	- 1	52	0	0	- 41	0	10

(en milliers d'euros)	France	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Eoli- ennes	Asie	Elim. par secteurs	Total
Immobilisations incorporelles	3 409	39	5	19	0	0	0	3 473
Ecart d'acquisition	86 262	23 394	50 338	2 579	0	0	0	162 574
Immobilisations corporelles	43 107	20 619	18 717	7 425	0	5	0	89 871
Titres mis en équivalence	341	0	0	0	0	0	0	341
Autres actifs financiers	68 358	- 15 365	- 685	- 2 913	- 38	1	- 40 865	8 494
Impôts différés	2 105	2 246	1 410	168	0	0	0	5 928
Autres actifs long terme	683	3	0	0	0	0	0	686
Total actifs non-courants	204 264	30 936	69 786	7 278	- 38	5	- 40 865	271 366
Stocks et en-cours	154 014	31 196	25 678	9 595	0	0	0	220 484
Clients et autres débiteurs	13 377	943	235	9	0	24	- 2 268	12 319
Créances d'impôt	174	53	9	27	0	0	0	263
Autres actifs courants	91 001	19 219	6 374	715	3	4	- 88 267	29 049
VMP et autres placements	0	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	15 979	4 590	9 176	2 368	0	227	0	32 339
Total actifs courants	274 545	56 000	41 473	12 714	3	254	- 90 535	294 455
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	15 184	0	0	15 184
Total actif	478 809	86 936	111 260	19 991	15 149	259	- 131 400	581 004
Capital	28 277	0	0	0	0	0	0	28 277
Primes liées au capital	13 394	0	0	0	0	0	0	13 394
Actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres réserves	- 4 419	0	0	0	0	20	0	- 4 399
Résultats accumulés	189 010	22 493	19 467	- 8 366	- 1 551	149	381	221 581
Total capitaux propres, part du groupe	226 261	22 493	19 467	- 8 366	- 1 551	169	381	258 853
Intérêts minoritaires	3	29	- 43	0	0	84	0	73
Total des capitaux propres	226 264	22 522	19 424	- 8 366	- 1 551	253	381	258 926
Emprunts et dettes financières	57 795	31 392	17 849	5 668	0	0	- 41 246	71 458
Engagements envers le personnel	3 736	509	0	0	0	0	0	4 245
Autres provisions	1 841	488	100	168	0	0	0	2 597
Impôts différés	0	696	18	4	0	0	0	718
Autres passifs long terme	157	0	0	0	0	0	0	157
Total passifs non courants	63 529	33 085	17 967	5 839	0	0	- 41 246	79 174
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	61 145	11 186	10 816	3 250	1	0	- 198	86 199
Provisions (part à moins d'un an)	5	0	0	0	0	0	0	5
Fournisseurs et autres crédateurs	84 411	9 187	5 997	6 779	- 2 492	6	- 2 268	101 621
Dettes d'impôt	0	52	390	16	0	0	0	458
Autres passifs courants	43 456	10 905	56 666	12 473	3 657	0	- 88 069	39 088
Total passifs courants	189 017	31 329	73 869	22 518	1 166	6	- 90 535	227 371
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	15 534	0	0	15 534
Total passif	478 809	86 936	111 260	19 991	15 149	259	- 131 400	581 004

Entreprises	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Entrée	Sortie
Bricorama SA	Villiers-sur-Marne	957 504 608	Sté Mère	I.G.	01/1997	
Bricorama France SAS	Roanne	406 680 314	99,77 %	I.G.	06/1997	
Brico 3 SAS	Fontenay	480.441.534	100 %	I.G.	12/2004	
Max Guérin Garden Center SAS	Aix-en-Provence	611 620 311	100 %	I.G.	03/2005	TUP : 04/2010
Eoliennes Bricorama 2 SAS	Fontenay	487 603 714	100 %	I.G.	11/2005	
Etablissement A Bisaccia SAS	Fontenay	062 804 785	100 %	I.G.	10/2007	TUP : 04/2010
Bricorama BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	06/1997	
Bricorama NV	Uccle	Etrangère	100 %	I.G.	06/1997	
Bouwmar NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Robo NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Gruto BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
CB Bouwmarkten NV	Geel	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Boco NV	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Andenne Bricolage BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Mag BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
DIY Retail Service BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Maz BVBA	Zelzate	Etrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Maatschap Bouwmarkt Gent BV	Gent	Étrangère	100 %	I.G.	11/2001	
Rubus Bouwmarkt BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2004	
Megara BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2004	
Mekowa BVBA	Gent	Etrangère	100 %	I.G.	01/2006	
Bouwmarkt Haarlem BV	Haarlem	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Bouwmarkt Beverwijk BV	Haarlem	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Interbrico SA	Bastogne	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Batkor Finance BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2007	
Bricorama Méditerranée SL	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	04/2004	
Bricorama Iberia SL	Valladolid	Etrangère	100 %	I.G.	01/2006	
Bricoried SAS	Selestat	424 833 739	49 %	M.E.E.	06/2008	
Socobri SAS	Belley	394 733 307	100 %	I.G.	03/2008	TUP : 04/2010
Bouwmarkt Elburg BV	Breda	Etrangère	100 %	I.G.	01/2008	
Bricorama Asia Ltd	Hong-Kong	Etrangère	67 %	I.G.	07/2007	
Collot Brico SAS	Bar-le-Duc	498 325 133	100 %	I.G.	12/2008	
Brian SAS	Briançon	383 661 188	100 %	I.G.	01/2009	TUP : 04/2010
Galleries Lindoises SAS	Lalinde	330 345 380	100 %	I.G.	03/2009	
Brico Gourdan SAS	Gourdan-Polignan	384 646 550	100 %	I.G.	06/2009	TUP : 04/2010
SCI Immobilière Bricailleterie	Fontenay	394 237 408	100 %	I.G.	01/2009	
Hasco Bouwmarkt Best BV	Best	Etrangère	100 %	I.G.	01/2009	
SARL Léomille	Chemillé	503 536 633	100 %	I.G.	04/2010	
SARL Brico SG	Châtellerault	517 814 486	100 %	I.G.	04/2010	
Solobri SAS	Soustons	385 283 726	100 %	I.G.	10/2009	
SCI Tamme	Soustons	490 286 135	99 %	I.G.	10/2009	
Legerstock Vermeersch - Andries NV	Eeklo	Etrangère	100 %	I.G.	04/2010	
Bricorama Bouwmarkten II BV	Apeldoorn	Etrangère	50 %	I.G.	01/2010	
Bouwmarkt Apeldoorn	Apeldoorn	Etrangère	100 %	I.G.	01/2010	

La société Eoliennes de Trémeheuc est positionnée en « actifs destinés à la vente » depuis le 31 décembre 2009.

Note 16. – Evènements postérieurs à la clôture.

La société Collot Brico SAS doit faire l'objet d'une TUP au cours du 2^{ème} semestre 2010.

En France, le magasin de Golbey doit être transféré sur un nouveau site à Jeuxy en septembre 2010.

Aux Pays-Bas, le groupe doit rouvrir son plus grand magasin Gamma en septembre à Haarlem.

Note 17. – Activités abandonnées ou en cours de cession.

Conformément à ses orientations stratégiques et aux dispositions de la norme IFRS 5, le groupe a décidé de reclasser sur les lignes prévues à cet effet l'intégralité des actifs, passifs et résultats des activités destinées à être cédées.

Ainsi, la ligne « Résultat d'activités destinées à être cédées » correspond au résultat de la société Eoliennes de Trémeheuc.

Le groupe considère que l'activité éoliennes n'est pas une activité stratégique et que ce désengagement s'inscrit aussi dans sa politique de maîtrise de son endettement. Ainsi, il est présenté les effets de ces opérations en « activités abandonnées ou en cours de cession », conformément à la norme IFRS 5.

17.1. Compte de résultat détaillé par nature des activités en cours de cession

Le compte de résultat des activités en cours de cession consolidé au 30 juin 2010 détaille le compte du premier semestre 2010 de la société Eoliennes de Trémeheuc, mise en « Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession » selon IFRS 5, sur chacune des lignes du compte de résultat comme si cette société n'était pas retraitée en activités abandonnées ou en cours de cession.

(en milliers d'euros)

30 juin 2010	Activités maintenues	Société Eoliennes de Trémeheuc	Total
Chiffre d'affaires	341 091	960	342 051
Autres produits de l'activité	1 766	0	1 766
Achats consommés	- 209 196	0	- 209 196
Charges externes	- 46 399	- 169	- 46 569
Charges de personnel	- 59 672	0	- 59 672
Impôts et taxes	- 5 443	-6	- 5 449
Dotations aux amortissements	- 7 586	- 460	- 8 046
Dotations aux provisions	- 2 120	0	- 2 120
Variation de stocks d'en-cours et produits finis	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 178	0	1 178
Résultat opérationnel courant	13 617	324	13 941
Résultat sur cession participations conso	- 80		- 80
Autres produits et charges opérationnels	- 110		- 110
Résultat opérationnel	13 426	324	13 750
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	98	0	98
Coût de l'endettement financier brut	- 2 006	- 304	- 2 309
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	<i>- 1 908</i>	<i>- 304</i>	<i>- 2 212</i>
Autres produits et charges financiers	95	- 26	69
Résultat avant impôt	11 613	- 6	11 607
Impôt sur les bénéfices	- 3 665	- 124	- 3 789
Quote part mise en équivalence	- 73	0	- 73
Résultat activités destinées à être cédées	-130	+ 130	0
Résultat net total	7 745	0	7 745
Part du groupe	7 755	0	7 755
Part des minoritaires	-10	0	-10
Résultat par action (euros)	1,37		1,37
Résultat dilué par action (euros)	1,34		1,34

17.2. Bilan détaillé par nature des activités en cours de cession

(en milliers d'euros)

Actif	Activités maintenues	Société Eoliennes de Trémeheuc	Total
Immobilisations incorporelles	3 473		3 473
Ecart d'acquisition	162 574	950	163 524
Immobilisations corporelles	89 871	13 942	103 813
Titres mis en équivalence	341		341
Autres actifs financiers	8 494		8 494
Impôts différés	5 928		5 928
Autres actifs long terme	686		686
Total actifs non courants	270 075	14 892	284 968
Stocks et en cours	220 484		220 484
Clients et autres débiteurs	12 319	111	12 430
Créances d'impôt	263		263
Autres actifs courants	29 049	1	19 049
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	32 339	180	32 519
Total actifs courants	294 455	292	294 747
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	15 184	- 15 184	0
Total actif	581 004	0	581 004

Passif	Activités maintenues	Société Eoliennes de Trémeheuc	Total
Capital	28 277		28 277
Primes liées au capital	13 394		13 394
Actions propres	0		0
Autres réserves	- 4 399		- 4 399
Résultats accumulés	222 581		222 581
Total capitaux propres, part du groupe	258 853		258 853
Intérêts minoritaires	73		73
Total des capitaux propres	258 925		258 925
Emprunts et dettes financières	71 458	12 911	71 458
Engagements envers le personnel	4 245		4 245
Autres provisions	2 597		2 597
Impôts différés	548		548
Autres passifs long terme	157		157
Total passifs non-courants	79 174	12 911	92 085
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	86 199		86 199
Provisions (part à moins d'un an)	5		5
Fournisseurs et autres créditeurs	101 621	39	101 660
Dettes d'impôt	458		458
Autres passifs courants	39 088	2 584	41 671
Total passifs courants	227 371	2 623	229 994
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	15 534	- 15 534	0
Total passif	581 004	0	581 004

17.3. Flux de variation de trésorerie lié aux activités en cours de cession

30 juin 2010	Société Eoliennes de Trémeheuc	Total
Flux de trésorerie liés à l'activité	788	21 976
Flux de trésorerie liés aux investissements	0	-19 207
Flux de trésorerie liés au financement	- 645	-16 048

Note 18. – Actifs et passifs éventuels.

La principale incertitude pour le groupe Bricorama réside comme à fin 2009 dans le résultat du jugement qui doit intervenir fin 2010 et relatif à un litige l’opposant à Mr Bricolage dans le cadre de la reprise de magasins à l’enseigne B3, intervenue en 2001.

Il a été jugé, en dernier ressort, que le droit de préemption auquel avait droit l’enseigne B3, à laquelle Mr Bricolage est venu aux droits, n’avait pas été respecté et que l’éventuel préjudice financier en résultant devait être évalué.

A ce titre, un expert nommé par les tribunaux a évalué ce préjudice, sur la base des projections du résultat prévisionnel que le demandeur prétendait pouvoir réaliser et l’a fixé à 9,8 millions d’euros. Le groupe Bricorama estime, sur la base des résultats réellement réalisés par les magasins concernés, et en se basant sur plusieurs autres rapports d’expert, qu’il n’existe pas de préjudice financier et alors même que le principe de la faute du non-respect du droit de préemption a été jugé.

Ainsi, Bricorama a limité sa provision au titre de cette éventualité à la somme de 500 000 euros payée en 2007, conformément à la décision de la Cour d’Appel et ce dans l’attente de la position des tribunaux, souverains en la matière.

Note 19. - Principales transactions avec parties liées.

Les principaux montants en relation avec les entreprises liées sont (en milliers d’euros) :

Sociétés concernées	Sociétés liées	Solde au 30/06/2010		Total produits	Total charges	Nature de la transaction	Garanties données ou reçues
		Actif	Passif				
Bricorama SA	La Maison du Treizième	65,0		54,4		Prestations	Néant
	Promo Brico	49,9		41,7		Prestations	
	Autres sociétés	49,1		23,2		Prestations	
Bricorama France SAS	La Maison du Treizième	48,9	1 465,6		7 921,1	Loyers et ch.	Néant
	La Maison du Treizième	3 213,4		3,5		Dépôts	
	La Maison du Treizième					Prestations	
	Promo Brico	5,7	395,7		2 705,2	Loyers et ch	
	Promo Brico	1 171,7		2,1		Dépôts	
	Promo Brico					Prestations	
Autres sociétés	Autres sociétés	694,5	279,6		1 794,5	Loyers et ch.	
	Autres sociétés			0,3		Dépôts	
	Autres sociétés					Prestations	
Bricorama NV	Belgium Properties Retailers		51,7		101,9	Loyers	Néant
	Wickes Land Development				198,2	Loyers	
Maatschap Bouwmarkt Gent BV	Belgium Properties Retailers		48,3		96,7	Loyers	Néant
	Wickes Land Development				55,1	Loyers	
Maz BVBA	Belgium Properties Retailers		43,2		86,5	Loyers	Néant
Boco BV	Belgium Properties Retailers		10,3		20,7	Loyers	Néant
Rubus Bouwmarkt BV	Immo Vastgoed Holland BV		73,9		147,8	Loyers	Néant
Bricorama BV	Immo Vastgoed Holland BV	42,5	37,4	80,0	74,9	Loyers et prest.	Néant
Bouwmarkt Haarlem BV	Immo Vastgoed Holland BV		58,9		117,9	Loyers	Néant
Bouwmarkt Elburg BV	Immo Vastgoed Holland BV		58,9		117,9	Loyers	Néant

XII. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2010.

BRICORAMA
SA au Capital de 28.276.560 Euros
ZAC des Boutareines
94350 – VILLIERS SUR MARNE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BRICORAMA SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1°/ Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude concernant le litige B3 opposant la société à Mr. Bricolage tel qu'exposée dans la note 18 de l'annexe.

2°/ Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Paris, le 31 août 2010.

Les commissaires aux comptes,

CABINET DAUGE ET ASSOCIES
Pascal GILLETTE

LUCIEN ZOUARY ET ASSOCIES
Vincent ROUHIER